

## DU « MONDE AVEC » AU « MONDE D'APRÈS »

Tous confinés en France, citoyens, experts et décideurs ont cherché à penser « le monde d'après » : on note avec intérêt les débats lancés notamment par Etienne KLEIN, par Dominique STRAUSS-KAHN, par Bruno LATOUR ou Julien DAMON pour ne pas les citer tous.

Mais avant cette étape, les acteurs économiques cherchent à organiser « le monde avec ».

La mise en place de **protocoles sanitaires** négociés avec les organisations professionnelles et syndicales en lien avec les pouvoirs publics est intéressante à étudier. Exemples du BTP, de l'industrie automobile, de la filière fruits et légumes pour les marchés notamment.

« Le Monde avec » se prépare à Matignon autour du Premier Ministre épaulé par Jean CASTEX en charge du déconfinement progressif et devrait être organisé en deux étapes : l'une à compter du 11 mai et une seconde progressive à la mi-juin complétée par un PLFR3 et l'ouverture probable des hôtels, restaurants et lieux touristiques.

Tandis que « Le Monde d'après » en juillet, acte III du quinquennat, devrait intégrer un plan de relance et de transformation ambitieux mais également les discussions du Pacte productif ainsi que quelques propositions de la Conférence Climat organisée au CESE. Ce plan de relance devrait être discuté au Parlement en juillet.

Dans cette étape de reprise progressive d'activités, tous les secteurs ont un rôle à jouer pour mener des négociations avec leurs partenaires, informer les parties prenantes, parlementaires et élus locaux des points de situations.

## LES ETAPES PROBABLES DU DÉCONFINEMENT PROGRESSIF



Durant son allocution du 13 avril, le président de la République a dévoilé un calendrier, « le 11 mai sera le début d'une nouvelle étape. Elle sera progressive, les règles pourront être adaptées en fonction de nos résultats ».

Une Task force interministérielle pilotée par **Jean CASTEX** a été mise en place pour préparer les étapes du déconfinement **autour du Premier Ministre**.

- **Pierre-Etienne BISCH**, préfet de région honoraire
- **Benoît VALLET**, conseiller maître à la Cour des Comptes
- **Didier HOUSSIN**, président du conseil de surveillance d'APHP International

Le plan de déconfinement est organisé autour de 17 chantiers. On peut noter :

- les transports publics avec Jean-Baptiste DJEBBARI
- l'approvisionnement et la logistique avec Agnès PANNIER-RUNACHER
- les frontières pour le ministre de l'intérieur Christophe CASTANER
- l'alimentation pour Didier GUILLAUME.

**L'architecture de ce plan de déconfinement sera présenté aux députés mardi 28 avril à 15h 00 par le Premier Ministre (en attente décision de la conférence des Présidents). La fin de l'état d'urgence sanitaire est à ce jour prévue jusqu'au 24 mai (possibilité de prorogation par la Loi)**

## A partir du 11 mai

**Ce plan devra tenir compte des indicateurs sanitaires**

- Condition d'ouverture des commerces sauf bar, hôtel et restaurants
- Reprise progressive, encadrée et volontaire dans les écoles mais pas les universités
- Pédagogie sur les gestes sanitaires mais pas de masques obligatoires sauf dans les transports en commun
- Doctrine sur les tests PCR afin de rechercher les cas positifs et de pouvoir les isoler
- Protocole négocié dans chaque secteur d'activité
- Un cahier des charges nationales pouvant avoir des déclinaisons locales.

**Sur les spécificités locales :** les Présidents de régions demandaient la prise en compte de spécificités régionales (ex. Transports en communs en Île-de-France). L'exécutif privilégie une territorialisation en lien avec les maires pour tenir compte des clusters et particularités locales. Les maires en lien avec les préfets ayant la possibilité de différencier selon les territoires.

**Sur la mise en place d'un système de tracking :** débat et vote au parlement les 28 et 29 avril pour éviter le développement de nouveaux clusters et éventuelles mesures européennes

**Sur la fermeture des frontières européennes :**

Le 13 avril, Emmanuel MACRON a annoncé le maintien de la fermeture des frontières avec les pays non européens « jusqu'à la mi-juillet au moins »

Pour les frontières au sein de l'UE, seuls les pays de l'Espace Schengen (soit les 26 Etats européens, dont les 22 membres de l'Union Européenne) pourraient éventuellement rouvrir leurs frontières à partir du 11 mai. « On peut recommander aux Français de profiter de notre beau pays pour les prochaines vacances, ce qui aidera aussi le secteur du tourisme, si toutefois le déconfinement se tient bien dans les temps souhaités » conseille Elisabeth BORNE.

Ce plan devrait être présenté après le débat au Parlement aux élus locaux, aux préfets et partenaires sociaux.

## A partir de mi-juin

Un nouvel état des lieux sanitaire sera réalisé et pourrait permettre selon les cas :

- Renforcement du tracking avec mise en place potentielle des applications
- Lancement de l'activité touristique en France. L'Espagne a déjà annoncé la fermeture de ses frontières jusqu'à mi-septembre. Sur les plages, l'AMF affirme que la réouverture des plages n'est "pas souhaitable" dans les « zones urbaines ou très fréquentées ». Dans les zones plus calmes "il est envisageable de permettre la circulation en bord de mer et sur les chemins de randonnée (...) dans le respect des mesures barrières"
- Ouverture éventuelle des bars, restaurants, campings, locations avec des consignes sanitaires
- Maintien de et règles strictes pour l'événementiel

**Dans cette période il est intéressant d'analyser le système de la décision publique, le nécessaire travail de pédagogie, l'équilibre entre décisions sanitaires et reprise de l'activité économique.**

## #FranceUnie

Nouveau slogan d'Emmanuel MACRON décliné par les ministres sur les réseaux sociaux (slogan de la campagne présidentielle 1988 de François MITERRAND)

## QUELLE PLACE POUR LE NUMÉRIQUE ?

Débats sur le tracking,



## « STOP Covid

Dans une [interview le 8 avril pour Le Monde](#), le ministre **Olivier VERAN** et le Secrétaire d'Etat **Cédric O** ont présenté une application qui « pourrait limiter la diffusion du virus en identifiant les chaînes de diffusion ». Ils ont mentionné deux principes : pas de géolocalisation et le volontariat.



L'ancien secrétaire d'Etat au numérique **Mounir MAHJOUBI** a mis en accès libre [une note](#) reprenant les différentes possibilités qu'offre la technologie et la finalité à atteindre.



« Ce genre d'application est une ligne rouge qui peut remettre en cause mon appartenance à la majorité ». **Pierre PERSON** (REM Paris)



Pour **Paula FORTEZA** (REM FHF), « les décisions concernant le déploiement de technologies à risque ne doivent pas être prises de façon unilatérale et dans l'urgence »



**Damien ABAD**, président du groupe LR à l'Assemblée nationale a demandé « un équilibre entre libertés publiques et nécessité de sortir du confinement ».



**Olivier FAURE** (SOC Seine-et-Marne) réclame lui des « garanties » notamment sur « l'anonymat et le volontariat ».



Auditionnée par le Sénat, la présidente de la Cnil, **Marie-Laure DENIS**, demande au gouvernement que l'application de traçage des malades du Covid-19 soit réellement « temporaire »



Le commissaire européen au marché intérieur **Thierry BRETON** a précisé les consignes européennes : « on ne va pas faire de géolocalisation. Hors de question »

Pour répondre aux appels de l'opposition et de certains membres de la majorité, le Gouvernement a indiqué que le **débat prévu à l'Assemblée nationale le 28 avril serait suivi d'un vote** des députés. Initialement prévu sur le sujet du tracking, le débat du 28 avril concernera l'ensemble du plan de déconfinement.

### CADRE CONSTITUTIONNEL DES ORDONNANCES - ANALYSE DE GÉRARD TROUVÉ, CONSULTANT EXTERNE, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'UN GROUPE PARLEMENTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.



Suite à la promulgation de la Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie du Covid-19 et des nombreuses ordonnances qui ont déjà été ou seront signées dans les semaines à venir, on trouvera ici un bref rappel du cadre constitutionnel dans lequel, en application de l'article 38 de la Constitution, le Gouvernement peut exercer le droit de légiférer par ordonnance.

Une loi d'habilitation votée par le Parlement autorise le Gouvernement à prendre par ordonnance des mesures qui sont du domaine de la loi, en détaillant les **matières législatives concernées, la finalité** des mesures à prendre et **leur domaine d'intervention**. Cette même loi encadre la période pendant laquelle le Parlement délègue son pouvoir législatif en fixant un délai d'habilitation (dans le cas d'espèce, un ou trois mois selon les domaines concernés).

Elle précise enfin le délai imparti au Gouvernement pour déposer un **projet de loi de ratification** (en l'occurrence, un ou deux mois après la publication de chaque ordonnance, selon le domaine concerné). Le dépôt du projet de loi de ratification dans les délais impartis est une formalité substantielle puisque, à défaut, les ordonnances sont caduques c'est-à-dire qu'elles n'ont plus d'existence juridique.

Tant que la ratification n'est pas intervenue, les ordonnances sont des actes administratifs de forme réglementaire. A ce titre, ils peuvent être contestés devant le juge administratif qui apprécie en particulier si elles respectent le cadre de l'habilitation consentie et si les mesures prises sont proportionnées à l'objectif poursuivi. La ratification transforme les ordonnances rétroactivement, c'est-à-dire à la date de leur signature, en texte à valeur législative. En toute hypothèse, à l'expiration du délai d'habilitation, les ordonnances prises dans les délais impartis ne peuvent être modifiées que par loi dans les matières qui sont du domaine législatif.

Le dépôt du projet de loi de ratification n'implique pas nécessairement son inscription à l'ordre du jour du Parlement. Ce dépôt exerce avant tout une fonction conservatoire en évitant la caducité des ordonnances. A défaut d'examen de ce texte par le Parlement, les ordonnances gardent leur caractère d'actes administratifs. Dans la pratique d'ailleurs, le projet de loi de ratification n'est pas nécessairement le véhicule de la ratification elle-même. Celle-ci résulte souvent du vote d'un texte ou d'une disposition d'un texte de loi différent du projet déposé dans les délais prescrits par la loi d'habilitation. Toutefois, depuis la réforme constitutionnelle de 2008, les ordonnances ne peuvent être ratifiées que de manière expresse et non plus de manière implicite c'est-à-dire à l'occasion d'un texte qui, sans avoir cette ratification pour objet, l'implique nécessairement, par exemple en modifiant une ordonnance antérieure publiée.





### Le Parlement à l'heure du COVID

75 députés à l'Assemblée Nationale à partir du 27 avril :

- 40 LREM
- 13 LR
- 5 MDM
- 4 Soc
- 4 UDI/Agir
- 3 Libertés et Territoires
- 3 FI
- 3 Communistes

Débat suivi d'un vote sur Plan de déconfinement prévu le **28 avril** (en attente de décision de la conférence des Présidents)

### APPELS À CONTRIBUTION ET CONCERTATIONS SUR « LE MONDE D'APRÈS »

| Acteur   | Initiative  |
|--|---|
|  | <b>France stratégie</b> , l'organe prospectif rattaché au service du Premier ministre a mis en place <a href="#">un appel à contribution</a> « pour un après soutenable ». Le prisme de cet appel repose sur le principe de soutenabilité : « L'enjeu est en effet de penser un nouveau modèle soutenable, économiquement, socialement, écologiquement mais aussi démocratiquement, notamment à partir des différentes vulnérabilités que l'épidémie a révélées » |
|  | <b>La plateforme « le jour d'après »</b> , lancée par 60 parlementaires venant de groupes politiques différents permet aux citoyens de <a href="#">faire des propositions et d'échanger</a> . Les parlementaires engagés proposent une quarantaine de mesures comme l'augmentation immédiate de 200 euros par mois pour les bas salaires dans les hôpitaux ou encore un revenu universel.   |
|  | <b>Yannick JADOT</b> , chef de file des écologistes souhaite lancer un plan massif de transition avec un « Grenelle du monde d'après ». C'est à l'occasion d'une <a href="#">tribune le 4 avril dans le JDD</a> qu'il propose de « dessiner un autre projet de civilisation » en s'inspirant du Conseil National de la Résistance.  |
|  | <b>Le Sénat</b> lance par l'intermédiaire de sa délégation aux collectivités <a href="#">une consultation en ligne</a> auprès des élus locaux pour recueillir leur avis et témoignages sur les difficultés qu'ils rencontrent dans la gestion de la crise du Covid-19.  |

### ANALYSE SEANCE PUBLIQUE / QUELLE ÉVOLUTION DU DIALOGUE AVEC DÉCIDEURS PUBLICS

- Le dialogue est renforcé avec les **décideurs publics**, les cabinets ministériels et les administrations pour négocier les protocoles de reprise, pour rechercher les mesures de soutiens adaptées à chaque secteur, pour préparer les mesures adaptées du plan de relance.
- Quelques **parlementaires** très actifs tant à l'Assemblée qu'au Sénat suivent avec grand intérêt sous forme d'auditions en visio la situation de chaque secteur.
- Les **élus locaux** sont particulièrement mobilisés et partenaires de reprises d'activité, de nouveaux modes de productions et de solidarité locale

### En termes de méthodes

- Tous les contacts entre les acteurs économiques et les décideurs publics sont facilités. Ils sont virtuels par visio-conférences mais d'autant plus efficaces si nécessairement bien préparés
- Les décalages Paris / régions sont moins accentués et les retours d'expériences particulièrement intéressants
- Les envois de notes par mails sont bien perçus car le temps de lecture apparaît plus important en cette période mais les messages doivent être plus opérationnels. Des propositions et pistes de réflexions doivent être formulées dans le cadre du plan de relance qui va concerner chaque secteur.

### Arnaud MONTEBOURG



L'ancien ministre de l'économie reconverti dans l'entrepreneuriat du made in France voit **sa ligne politico-économique de souveraineté économique reprise très largement**

« On découvre que la France, **ex-grande puissance industrielle**, n'a plus sur son sol de quoi produire des **tests biologiques**, des **masques de protection** et des **respirateurs** pour **assurer sa sécurité sanitaire**. Elle a préféré s'en remettre au marché, acheter moins cher en Chine plutôt que de **sanctuariser l'outil industriel français**. »

### Laure DARCOS Sénatrice de l'Essonne



La sénatrice de l'Essonne signe et relaie [une tribune](#) demandant de **protéger les familles victimes de violence** alors que le confinement crée un terreau fertile pour les violences intrafamiliales

### Cécile DUFLOT DG d'OXFAM



OXFAM estime que suite à la crise, **un demi milliard de personnes pourraient basculer dans la pauvreté**.

« Dans le combat de la pauvreté, le coronavirus pourrait provoquer un recul de 10 ans »

### Denis DESSUS, président du Conseil national de l'Ordre des architectes



Dans [un communiqué](#), Denis DESSUS, alerte sur les **risques sanitaires liés aux déplacements** ou à l'**installation de malades** dans des **locaux inadaptés** et sur la **nécessité d'intervenir en urgence sur les EHPAD**.

### Nicolas THERY, président du Crédit Mutuel



Le Crédit Mutuel est le premier assureur à proposer une prime de relance mutualiste pour ses assurés ayant souscrit un contrat perte d'exploitation

« la priorité d'un banquier, c'est de préparer le moyen terme, d'accompagner ses clients pour qu'ils réussissent à moyen terme »



### PRISES DE POSITION DE LA CONVENTION CITOYENNE SUR LE CLIMAT

#### Premières pistes parmi les 50 propositions

1. **Rendre obligatoire la rénovation énergétique globale des bâtiments d'ici à 2040.** Avec pour objectif de rénover 20 millions de logements
2. **Lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain.**
3. **Se nourrir autrement.** Avec la conversion à l'agro-écologie 50 % des terres en 2040 et la baisse de 50% de l'usage des engrais azotés d'ici à 2030
4. **Décarboner le secteur des transports.** Avec l'adoption de plans de mobilité durable dans toutes les entreprises et l'interdiction d'accès des centres-villes pour les véhicules les plus polluants, et la création des parkings-relais dont le ticket permet un accès aux transports publics

### Le confinement et ses prises de conscience

#### • La notion de temps devient impossible

La période de déconfinement progressif sans limite permet difficilement de se projeter dans l'avenir et de préparer les étapes de la reprise ; Mais chaque secteur se projette dans les scénarii automne et 2021.

#### • La santé, le sanitaire, l'alimentaire, la famille, les enfants et les personnes âgées

« Protégez-vous, restez chez vous ! ». On prend soin de soi, de sa famille, de ses proches.

- On appartient à une communauté : comme pour l'après Charlie (policiers), la crise fait ressortir un sentiment de reconnaissance envers les membres des services publics personnels de santé cette fois.
- Les enjeux de nutrition, d'obésité, les perspectives de changements d'attitudes des consommateurs liés à l'alimentation. Tous les urbains découvrent la gym en appartement ; la folie des tutos Yoga en ligne !
- La nouvelle catégorie des plus de 65 ans que l'on aurait aimé confiner jusqu'à Noël et la prise de conscience de la situation des personnes dépendantes et des EPHAD
- Désormais tous les secteurs négocient leurs protocoles sanitaires et guides de bonnes pratiques. On est passé des « gestes de tris » il y a 10 ans, aux gestes sanitaires

Mais on ne sait pas encore ce que consommer signifiera demain et la reprise économique pourrait s'accompagner d'une remise en question dans grands nombres de secteurs de l'offre et de la demande.

#### • Le confinement développe la lecture, l'écrit et une nouvelle forme de culture

Les sites en ligne des musées explosent. Mais quel dommage que les librairies n'aient pas été considérées commerces de première nécessité ! Les chaînes d'information, les réseaux sociaux sont ils le nouveau circuit d'information;

#### • Le lieu, le bien-être ; « où est tu confiné » ?

- Les conditions du confinement ne sont pas les mêmes pour tous. Où es-tu confiné ? On ne parle plus des ronds-points mais de son lieu de confinement.
- La « fuite » des Parisiens et la recherche de bien-être pose la question de la qualité de vie et du mal-logement dans les grandes villes. On prévoit une crise alimentaire possible dans certains quartiers.
- La pandémie touche des lieux, des régions (Creil, Mulhouse...), on découvre la carte de France des clusters et les débats d'experts positionnement les débats Paris/province
- On s'oppose à l'hypermobilité d'avant, nos agendas sont virtuels et on ne remplit plus la case « lieu » mais le lien Skype ou Zoom.
- Et le déconfinement pourrait apporter des considérations territoriales ce qui serait une grande première en France et remettrait en débat le Projet de loi de Jacqueline GOURAULT qui voulait initier les spécificités locales et recherches d'expérimentations. On verra si la France Jacobine est prête à accepter cela.

### Reprises d'activités progressives et plans de relances

#### • Des secteurs de première nécessité

- On découvre ce que sont les secteurs essentiels ou vitaux ou de premières nécessités (alimentation, eau, énergie, déchets, télécom... Cela repose la question sur « l'utilité sociale des métiers » ou la notion de « bullshit jobs ».
- On ne parle plus des « premiers de cordée » mais « des premières lignes » et désormais des deuxièmes et troisièmes lignes ( ceux qui sont chez eux en télétravail).

#### • Des entreprises produisent ce qu'elles ne faisaient pas comme en état de guerre

- L'industrie dont on parlait peu a démontré sans surenchère de communication qu'elle savait être généreuse, réagir, proposer et sortir de son cadre. Les filières se sont organisées avec succès. Bravo à LVMH, à l'industrie textile, à PSA, à TEREOS et à toutes les PME locales
- Certaines entreprises et acteurs privés s'affirment comme des champions de la logistique mais on s'étonne du peu de coordination et tous le monde commande désormais des masques.

#### • Le renforcement du rôle de l'Etat; tous les secteurs veulent un plan de relances

- Les revendications avant Covid19 seront-elles entendables ou pas, acceptables ou pas ? S'agira t'il de plans de relances ou de transformations ; quelle place de la transition écologique et de la solidarité pour les plus démunis ? Les transformations structurelles seront-elles plus osées après la crise ? Le débat ne fait que commencer et devrait être l'axe fort de la dernière partie du quinquennat.
- Le secteur de l'hôtellerie, des restaurants, du tourisme et tout ce qu'ils symbolisent dans note lien social devraient mobiliser tous les français car un plan de relance ne suffira pas.

### REGARD SUR L'OPINION : LES MOTS DU CONFINEMENT

Harris Interactive 22 avril 2020

Une majorité de Français **reste positifs vis-à-vis du confinement** : 57% jugent la situation facile à vivre actuellement, 7 points de moins depuis le début du confinement avec toutefois une légère progression (+3) depuis le milieu de semaine dernière ;

#### Quelle appréciation des décisions publiques ?

56% (-7 points) des Français considèrent que le gouvernement fait en sorte que le confinement dure le moins longtemps possible, 48% qu'il prend des mesures efficaces pour mettre fin à l'épidémie (-10) et 45% qu'il donne une information sincère sur les délais de confinement (-8). Les Français sont partagés sur les mesures économiques (53% indiquent faire confiance au gouvernement pour prendre des mesures efficaces en la matière) ainsi que concernant les mesures sociales (50%).

#### Quelles attentes pour le déconfinement ?

78% des personnes interrogées pensent que leur vie sera différente d'avant le confinement et cet avis traverse toute la population, quelle que soit la catégorie sociale, générationnelle ou politique ;

Ils sont majoritairement favorables à différentes mesures restreignant les libertés individuelles :

- 94% sont favorables à l'obligation du port du masque dans les transports en commun,
- 93% au confinement à domicile ou à l'hôtel des personnes testées positives au Covid19,
- 54% au confinement des personnes âgées de 70 ans et plus

60% des Français et 65% des parents estiment ne sont pas favorables à l'ouverture des écoles le 11 mai.

**Sur le travail**, 92% des Français sont favorables à ce que l'on favorise le télétravail même après la fin du confinement. Pour autant, les actifs ne se sentent pas désinvestis : 66% indiquent être prêts à travailler ou à se rendre à nouveau sur leur lieu de travail après le 11 mai.



### Bruno LATOUR

Sociologue et philosophe



Le sociologue, anthropologue et philosophe français imagine, dans [un article du quotidien AOC](#), le monde et les interactions humaines post-crise de Covid-19.

Il déclare notamment « qu'il faut se battre pour que la reprise économique, une fois la crise passée, ne ramène pas le même ancien régime climatique contre lequel nous essayions jusqu'ici, assez vainement, de lutter »

### Christian de PERTHUIS

Economiste



Le professeur associé d'économie à l'université Paris-Dauphine analyse l'impact de la crise sanitaire sur l'environnement et l'économie dans un [article de Sud-Ouest](#).

### Julien DAMON

Sociologue



Le sociologue livre son analyse le concept du « monde d'après » dans [un entretien au journal l'Opinion](#)

« On devrait toujours se méfier de ceux qui promettent un nouveau monde. Comme, d'ailleurs, de ceux qui critiquent trop un supposé ancien monde ».

### François SUREAU

Avocat et écrivain



L'avocat défenseur reconnu des libertés publiques intervient régulièrement dans les médias et **averti des dangers que peuvent représenter certaines pratiques comme le géotracking**

### Etienne KLEIN

Physicien et philosophe des sciences



Le physicien réfléchit aux questions que soulèvent l'épidémie dans [un entretien avec le Nouvel Obs](#). Il interroge notamment une société parcourue par **deux courants de pensée** qui sont à la fois

contradictoires et associés. D'une part un **attachement intense à la véracité** et d'autre part une **défiance à l'égard de la vérité**

### Laurence TUBIANA

Directrice de la Fondation européenne pour le climat



Membre du Haut Conseil pour le Climat et membre du Comité de gouvernance de la convention citoyenne sur le climat, l'ancienne négociatrice en chef de la COP 21 formule de nombreuses propositions pour une relance verte.

Le Haut Conseil pour le Climat a notamment publié un rapport intitulé : « **CLIMAT, SANTÉ : Mieux prévenir, mieux guérir** – accélérer la transition juste pour renforcer notre résilience aux risques sanitaires et climatiques... ». Dans ce rapport, les experts proposent notamment de « rendre la reconstruction économique et sociale compatible avec la transition »

HAUT CONSEIL  
pour le CLIMAT